TSX : **IMG** NYSE : **IAG**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

IAMGOLD PARVIENT À UNE ENTENTE AVEC LA RÉPUBLIQUE DU SURINAME POUR APPUYER L'AMÉLIORATION DES MARGES D'EXPLOITATION ET PROLONGER LA DURÉE DE LA VIE DE LA MINE À ROSEBEL

Toronto (Ontario), le 7 août 2013 – IAMGOLD Corporation (« IAMGOLD » ou la « Société ») a annoncé aujourd'hui la conclusion de nouvelles ententes avec la République du Suriname (le « Suriname ») au sujet des tarifs d'énergie qui s'appliqueront aux activités actuelles et futures de la Société à sa mine d'or Rosebel (« Rosebel ») et contribueront au développement de l'infrastructure de l'énergie au Suriname. Ces nouvelles ententes s'ajoutent à l'entente de coentreprise entre la Société et le Suriname visant l'accès à du nouveau minerai et à des tarifs d'énergie réduits dans les secteurs entourant l'exploitation minière existante.

« Rosebel était confrontée au défi du passage des activités actuelles au traitement de la roche dure à un tarif d'énergie courant de 20 cents par kilowattheure, a déclaré Gord Stothart, premier vice-président et chef de l'exploitation d'IAMGOLD. Deux développements importants sont survenus donnant à IAMGOLD l'accès potentiel à davantage de roche molle et à de meilleurs tarifs énergétiques. Le premier développement, annoncé le 15 avril 2013, a établi un nouveau vecteur de croissance par la signature d'une nouvelle entente de coentreprise ciblant du minerai mou dont le traitement s'effectuera selon un tarif de 11 cents par kilowattheure dans les secteurs entourant l'exploitation minière existante. Et maintenant, ce second développement a donné lieu à la conclusion d'une entente réduisant les tarifs d'énergie actuels, ce qui occasionnera une diminution potentielle de nos coûts pouvant aller jusqu'à 50 $ par once et qui permettra au gouvernement du Suriname et à nos actionnaires de bénéficier de marges d'exploitation nettement meilleures et d'une plus longue durée de vie de la mine. »

Le président et chef de la direction d'IAMGOLD, Steve Letwin, a ajouté : « Nous sommes heureux que notre travail des dernières années visant à améliorer la communication et les relations entre IAMGOLD et son partenaire, le gouvernement du Suriname, porte des fruits. Nous remercions le gouvernement de son engagement total et de son appui. J'aimerais aussi remercier tout particulièrement notre VPP, Affaires corporatives, Ben Little, et son équipe. Ces nouvelles ententes seront intégrées aux évaluations de faisabilité de plusieurs scénarios d'expansion qui seront présentés au conseil d'administration de la Société à la fin du troisième trimestre et qui mèneront à une annonce détaillant les plans futurs de Rosebel. »

Au sujet d'IAMGOLD

IAMGOLD (www.iamgold.com) est un important producteur aurifère de rang intermédiaire possédant six mines d'or (comprenant les coentreprises), situées sur trois continents. Au Québec, une province canadienne, la Société gère Niobec inc., l'un des trois plus importants producteurs de niobium au monde, et détient une ressource d'éléments de terres rares à proximité de sa mine de niobium. IAMGOLD est en bonne position pour assurer sa croissance grâce à une saine santé financière, combinée à une expertise de gestion et d'exploitation. IAMGOLD fera progresser les projets de son éventail de projets de développement et de prospection qui présentent les rendements les plus intéressants. Les plans de croissance d'IAMGOLD sont stratégiquement concentrés dans certaines régions du Canada et dans certains pays d'Amérique du Sud et d'Afrique.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Toute l'information contenue dans le présent communiqué, y compris l'information relative au rendement financier ou aux résultats d'exploitation futurs de la Société et tout autre énoncé qui exprime les attentes ou les estimations de la direction quant aux performances futures, à l'exception des faits historiques, constituent des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont établis selon des anticipations, des estimations, des prévisions et des projections à la date du présent

communiqué de presse. Par exemple, les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse comprennent, sans s'y limiter, des énoncés à l'égard des attentes de la Société quant aux coûts d'énergie, les marges d'exploitation et la durée de vie de sa mine Rosebel au Suriname. Les énoncés prospectifs sont offerts dans le but de donner des renseignements concernant les attentes actuelles de la direction et les plans au sujet de l'avenir. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables par leur utilisation des termes comprenant, sans s'y limiter, « pouvoir », « cibler », « permettre », y compris dans une tournure négative ou des variantes de ces termes ou une terminologie comparable. Les énoncés prospectifs s'appuient nécessairement sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses qui, bien que jugées raisonnables par la direction, sont, de par leur nature, assujetties à d'importantes incertitudes et éventualités d'ordre commercial, économique et concurrentiel. La Société met en garde le lecteur que de tels énoncés prospectifs comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et autres facteurs pouvant entraîner des écarts considérables entre les résultats financiers, la performance ou les réalisations réels d'IAMGOLD et les prévisions des résultats, de la performance ou des réalisations futures, exprimées ou sous-entendues par ces énoncés prospectifs et que les énoncés prospectifs ne constituent pas de garanties quant aux résultats futurs. Ces risques, incertitudes et autres facteurs comprennent, sans s'y limiter, les fluctuations du cours mondial de l'or ou de certaines autres marchandises (comme le pétrole et l'électricité); les fluctuations du dollar américain et des autres monnaies, des taux d'intérêt ou des taux d'emprunt de l'or; les risques découlant de la détention d'instruments dérivés; les niveaux de liquidités et des sources de financement; l'accès aux marchés financiers; le financement et les taux d'intérêt, les régimes fiscaux miniers; la capacité à réussir l'intégration des actifs acquis; l'évolution des lois, des politiques ou de l'économie au Suriname; les difficultés opérationnelles ou techniques pouvant survenir dans le cadre des activités d'exploitation et du développement; les lois et la réglementation régissant la protection de l'environnement; les relations de travail; la disponibilité et les coûts supérieurs associés aux intrants miniers et à la main-d'œuvre; la nature spéculative de la prospection et du développement, notamment les risques d'épuisement graduel des réserves ou la diminution de leur teneur; l'évolution défavorable des cotes de crédit de la Société; les contestations relatives aux titres de propriété, surtout dans le cas des propriétés non développées; et les risques associés à la prospection, au développement et à l'activité minière. Quant aux projets de développement, la capacité d'IAMGOLD d'assurer ou d'augmenter ses niveaux actuels de production d'or dépend en partie de la réussite de ses projets. Les risques et incertitudes inhérents à tous les projets incluent l'inexactitude des estimations des réserves et des ressources, la récupération métallurgique, les coûts en capital, les coûts d'exploitation de ces projets et les prix futurs des minéraux concernés. Les coûts en immobilisations et le temps requis pour développer de nouvelles mines ou autres projets sont considérables et des changements dans les coûts ou l'échéancier de construction peuvent avoir une incidence sur la rentabilité du projet. Les coûts réels et le rendement sur investissement peuvent varier considérablement des estimations faites par IAMGOLD ou IAMGOLD pourrait ne pas réussir à obtenir les approbations gouvernementales nécessaires à exploiter un projet; dans un tel cas, le projet pourrait ne pas démarrer selon l'échéancier initial ou ne pas démarrer du tout.

Pour obtenir une analyse détaillée des risques auxquels la Société est confrontée, et qui peuvent faire en sorte que les résultats financiers, la performance ou les réalisations réelles d'IAMGOLD et les prévisions des résultats, de la performance ou des réalisations futures, exprimées ou sous-entendues par ces énoncés prospectifs et que les énoncés prospectifs diffèrent de façon importante, se reporter à la plus récente notice annuelle de la Société déposée auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes sur le site www.sedar.com, et aussi dans le formulaire 40-F (Form 40-F) déposée auprès de la « United States Securities and Exchange Commission » sur le site www.sec.gov/edgar.html. Les risques décrits dans la notice annuelle (déposée et consultable sur les sites www.sedar.com etwww.sec.gov/edgar.html et également disponible sur demande auprès de la Société) sont inclus par référence au présent communiqué de presse.

La Société ne s'engage nullement à mettre à jour publiquement ou à diffuser toute révision de ces énoncés prospectifs résultant de nouvelles informations, des événements futurs ou autres à moins que ce ne soit requis par la loi.

Pour de plus amples renseignements :

Bob Tait, vice-président, Relations avec les investisseurs
Tél. : 416 360-4743 Cellulaire : 647 403-5520

Laura Young, directrice principale, Relations avec les investisseurs
Tél. : 416 933-4952 Cellulaire : 416 670-3815

IAMGOLD Corporation Sans frais : 1 888 464-9999 info@iamgold.com

Veuillez noter :
Vous pouvez obtenir une copie de ce communiqué de presse par télécopieur, par courriel, sur le site Web d'IAMGOLD à www.iamgold.com et sur le site Web du groupe CNW à www.newswire.ca. Vous pouvez obtenir tous les documents d'IAMGOLD sur le site www.sedar.com ou www.sec.gov.

The English version of this press release is available at http://www.iamgold.com/.